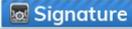


# Bordereau de signature

## DOC\_0\_20210630-21\_Spanc\_RPQS

Signataire	Date	Annotation
Sandrine Lemieux, ASDGS	09/07/2021	 Visa
President, <i>President</i>	09/07/2021	 Signature  Certificat au nom de Gerard Leguay (CC PRE BOCAGE INTERCOM), émis par CertEurope eID User, valide du 20 août 2018 à 09:25 au 20 août 2021 à 09:25.
ASDGS		 Archivé

Dossier de type : DOC\_Bas\_Page\_Droite // DOC\_Bas\_Page\_ASDGS



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt et un, le mercredi 30 juin à 18h06, les membres du conseil communautaire se sont réunis, salle du conseil, à la Maison des Services Publics Intercommunale à Les Monts d'Aunay (commune déléguée Aunay – sur - Odon), sous la présidence de Monsieur Gérard LEGUAY président, suite à la convocation adressée le 23 juin 2021 et affichée ce même jour.

**NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 50**  
**ÉTAIENT PRESENTS : 36**  
**AYANT PRIS PART A LA DECISION : 40**

**Étaient présents :** Gérard LEGUAY, Geneviève LEBLOND, Guillaume DUJARDIN, Sandra LEMARCHAND, Christophe LE BOULANGER, Michel GENNEVIEVE, Sylvie HARIVEL, Jean Yves BREPIN, Johanna RENET, Hélène PAYET, Annick SOLIER, Christine SALMON, Nicolas BARAY, Lydie OLIVE, Dominique MARIE, Nathalie TASSERIT, Yves CHEDEVILLE, Véronique BOUÉ, Patrick SAINT-LÔ, Martine JOUIN, Bertrand GOSSET, Christian HAURET, Pierre DEWASNE, David PICCAND, Yves PIET, Alain QUEHE, Jacky GODARD Christian VENGEONS, Jérémie DESGUEE, Michel LEFORESTIER, Stéphanie LEBERRURIER, Bruno DELAMARRE, Micheline GUILLAUME, conseillers communautaires.

**Présent sans pouvoir de vote :**

**Absents excusés ayant donné un pouvoir :** Jean-Marie DECLOMESNIL a donné pouvoir à Geneviève LEBLOND, Alain LEGENTIL a donné pouvoir à Alain COUPEAUX, Marie-Josèphe LESENECHAL a donné pouvoir à Christophe LE BOULANGER, Didier VERGY a donné pouvoir à Stéphane LAMOUREUX, Joël LEVERT a donné pouvoir à Alain QUEHE, Jean-Luc ROUSSEL a donné pouvoir à Annick SOLIER, François REPEL a donné pouvoir à Gaëlle FILLATRE.

**Étaient absents excusés :** Marcel PETRE, Jean BRIARD, Elodie HAMON.

**Étaient absents :** Pascal COTARD, Pierre SALLIOT, Jean-Paul THOMAS, Pascal HUARD, Yvonne LE GAC, Josiane LECUYER, Michel LE MAZIER.

Après avoir installé le conseil communautaire, Monsieur le Président procède à l'appel. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance.

Monsieur le président annonce préalablement les pouvoirs donnés pour ce conseil et les excusés.

Madame Annick SOLIER a été élue à l'unanimité secrétaire de séance.

## **DELIBERATION 20210630-21 : ENV\_SPANC\_RPQS 2020**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement non collectif (RPQS).

Le rapport d'activité doit être présenté au plus tard dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

Il indique, dans une note liminaire la nature exacte du service assuré par l'établissement public de coopération intercommunale et, le cas échéant, ce qui relève de la gestion directe des communes concernées.

Information du public et transmission du RPQS (Art. D2224-5 CGCT) :

Transmission aux communes pour présentation en Conseil Municipal et disponible (consultable) pour les administrés en commune et au siège de Pré-Bocage Intercom ;

Transmission au Sous-Préfet ;

Affichage pendant 1 mois au siège de l'intercom.

Le Rapport sur le Prix et la Qualité de Services (RPQS) du SPANC est disponible sur l'espace élus.

**Vote : Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :**

- **D'ADOPTER** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif 2020 ;
- **D'ADRESSER** le rapport 2020 aux communes membres afin de le présenter en conseil municipal ;
- **DE METTRE** le rapport à disposition du public à Pré-Bocage Intercom et sur le site internet de la communauté de communes
- **D'ADRESSER** la présente délibération et le rapport 2020 à la Sous-Préfecture de Vire
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout document y afférent.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que susdits.

POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Président,  
Gérard LEGUAY

Signé par : Gerard Leguay  
Date : 09/07/2021  
Qualité : Président

